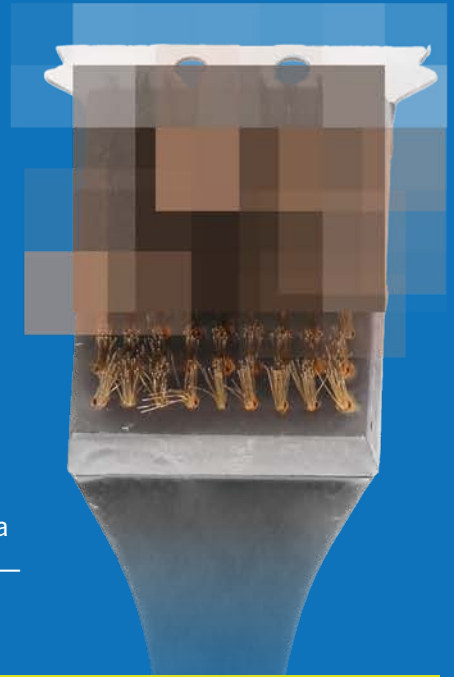


Vos produits ne peuvent pas nous dire qu'ils ne sont pas sécuritaires, mais vous le pouvez.

Saviez-vous que vous pouvez signaler les blessures, les accidents évités de justesse et les problèmes de sécurité? C'est facile et ça pourrait sauver des vies.

En partageant votre histoire à propos de produits de consommation et de cosmétiques qui peuvent causer des dommages, vous pouvez aider Santé Canada à empêcher que des enfants et des familles — ou tout autre personne au Canada — soient victimes d'incidents ou de blessures similaires.



VOUS DEVRIEZ SIGNALER UN PRODUIT SI :

- Une personne a été blessée ou a failli l'être, a eu une mauvaise réaction ou est décédée après avoir utilisé le produit
- Des biens ont été endommagés
- Le produit peut nuire à quelqu'un parce qu'il ne fonctionne pas comme il est censé le faire
- Les directives de sécurité ou les étiquettes semblent manquantes, imprécises ou erronées

VOUS POUVEZ SIGNALER TOUT PRODUIT DE CONSOMMATION OU COSMÉTIQUE, INCLUANT :

- Appareils électroménagers et équipements
- Piles et chargeurs
- Vêtements et accessoires
- Produits pour enfants et jouets
- Meubles et luminaires
- Produits de sport et d'athlétisme
- Produits chimiques ménagers
- Maquillage et crèmes hydratantes
- Crèmes et nettoyants

VOUS DEVRIEZ PARTAGER :

- Ce qui s'est produit et quand
- Quel est le produit et où vous l'avez obtenu
- Toute blessure ou tout accident évité de justesse et si un traitement a été nécessaire
- Des photos du produit, de ses étiquettes et des blessures ou dommages matériels causés
- Comment nous pouvons communiquer avec vous ou votre patient pour obtenir plus de détails au sujet de l'incident (uniquement si nous en avons besoin)

LES EFFETS POSSIBLES D'UN SIGNALEMENT :

- La sécurité des produits est vérifiée
- La supervision de situations similaires.
- La publication d'avertissements et d'alertes de sécurité
- Les produits sont rappelés ou retirés du marché
- Les produits sont réparés ou remplacés

Pour de plus amples informations sur les produits de consommation et les cosmétiques rappelés, veuillez consulter **Canada.ca/rappels**.



Votre histoire peut en protéger d'autres

Vous pouvez en apprendre davantage ou soumettre un signalement à
Canada.ca/signaler-un-produit



Santé
Canada Health
Canada

Canada